Syndicat National FO des Finances Publiques

Section de SEINE MARITIME

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

Comité Technique Local du 11 juin 2018

Compte rendu

Hormis le vote sur les procès verbaux des CTL N°8, N°9, N°9 bis de 2017 et N° 1/2018, le seul point à l'ordre du jour était l'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR) pour la DRFIP 76 au 1er janvier 2019.

La Présidente confirme les propos tenus dans notre liminaire et nous présente son mode opératoire pour déterminer ses projets ASR pour 2019.

Ces évolutions vont aussi accompagner d'autres évolutions sur notre réseau.

Elle a pris en considération plusieurs axes :

- **l'intercommunalité et ses conséquences** (unicité du comptable pour l'usager et les élus),
- **l'évolution et la spécialisation des métiers**, notamment avec les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) par des commandes groupées,
- **la dématérialisation** (télédéclaration et PESV2)
- **le rapprochement de l'assiette et du recouvrement**,
- **la sécurisation des procédures et des agents** (poste à faible ou très faible effectif).

Elle a souligné son souci de préserver la proximité géographique du réseau,... tout en supprimant les postes de proximité… Nous ne sommes pas loin de la quadrature du cercle !!!!

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont rappelé que la création de GHT n'était pas nouveau dans le cadre des achats groupés. Nous avons eu l'UGAP pour réaliser des achats groupés, qui bien souvent coûtent plus chers à l'Administration que pour les achats antérieurs.

Un oubli de taille dans l'ASR 2019 : la Présidente nous a annoncé une nouvelle restructuration non soumise à l'ordre du jour mais qui prendra effet au 01/01/2019 (date nationale donc date imposée) :
Le transfert des cellules Contrôle Sur Pièce des SIP au Pôle Contrôle Revenus et Patrimoine.

Elle nous informe que cette future restructuration est délicate et en cours de réflexion. En effet, chaque site a ses particularités et elle ne souhaite pas dégrader les bons résultats de notre département.
Elle veut rencontrer les chefs des SIP, afin de faire un état des lieux précis avant la mise en place du nouveau process.

Les Organisations Syndicales ont demandé une suspension de séance.
Pour rappel, dans notre lettre ouverte que nous lui avons envoyée le 17 avril 2018, nous lui avions demandé de dévoiler ses projets de restructurations pour 2019. Le 18 mai 2018, elle nous les a

annoncés, sauf ce transfert alors que la note de la Direction Générale était parue fin avril.
De qui se moque-t-on !!!

Au retour de notre suspension de séance, et face à l'inquiétude des collègues sur leur devenir, notamment dans le cadre des mutations puisque les mouvements, national et local, sont clos, elle s'est engagée sur deux points :
- mettre ce point à l'ordre du jour d'un CTL en septembre,
- pour le devenir des collègues, l'assurance que le service des Ressources Humaines fera preuve de souplesse pour gérer au mieux les dossiers des collègues et leur donner satisfaction.

POINTS POUR VOTE

1) Approbation des Procès Verbaux des CTL N°8, N°9, N°9 bis de 2017 et N° 1/2018

Les élus **F.O.-DGFiP 76,** ainsi que l'ensemble des Organisations Syndicales, ont voté contre le PV du CTL N°8/2017 car la Présidente, pour la première fois, a nié avoir tenu des propos sur l'application Sirhius.
Elle a parlé de cette application comme « d'une simple bascule informatique », ce qui est loin d'être le cas pour les collègues des ressources humaines. Elle ne se rappelle plus l'avoir dit.

S'agissant d'un vote unanime « contre », La Présidente représentera ce point pour vote avec modification (ou pas) du PV. Il est important de souligner que c'est la première fois que l'ensemble des organisations syndicales votent « contre » l'approbation d'un procès verbal.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont approuvé le PV du CTL n° 9/2017 mais ne se sont pas exprimés sur le PV du CTL 9 bis/2017, l'ayant boycotté.
Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont approuvé le PV du CTL n° 1/2018.

2) ASR 2019

Des groupes de travail (GT) seront lancés à la rentrée pour préparer les fermetures et fusions, dont certains associeront les secrétaires de mairie. Ils fixeront les conditions de transferts d'activité et les installations immobilières.
Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont déploré le fait de n'avoir très peu d'éléments sur les installations immobilières et ont rappelé l'importance des GT qui permettent aux futurs collègues de se rencontrer et d'échanger sur les méthodes de travail.

Ce projet donne l'impression de choix fait au « doigt mouillé ». On décide et on voit après comment on fait !!!!!!!!

Concernant les mutations découlant de ces restructurations, les collègues ont jusqu'à la fin de l'année pour se décider s'ils ne l'ont pas encore fait. Une CAPL « restructuration se tiendra en fin d'année pour régulariser les situations.

Pour les responsables d'unité dont le poste est supprimé, la direction locale s'est engagée à ce que sa mutation se rapproche le plus possible de son 1er vœu quand ce dernier ne peut être satisfait.

2-1 Fermeture de la trésorerie de Doudeville.
L'activité de Doudeville est transférée à Yerville. Tous les emplois y sont transférés. Un poste de catégorie C a été mis en vacance dans le cadre du mouvement de mutation.
Concernant l'installation immobilière, un travail d'aménagement de l'accueil sera engagé à la rentrée.

2-2 Fermeture de la trésorerie de Petit-Quevilly.
L'activité de Petit Quevilly est transférée vers la trésorerie de Grand Quevilly. Les horaires d'ouverture au public seront à harmoniser. Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont rappelé les difficultés récurrentes dans ce poste.

2-3 Fermeture de la trésorerie de Valmont
L'activité de la trésorerie de Valmont est transférée vers la trésorerie spécialisée de Fécamp Municipale pour l'ensemble des missions du SPL et du SIP-SIE de Fécamp pour le recouvrement de l'impôt.

La Présidente nous a confirmé que les collègues de la trésorerie de Valmont étaient éligibles à la Prime de Restructuration et que s'ils souhaitaient intégrer la trésorerie de Cany Barville, ils auraient satisfaction.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont, à nouveau, dénoncé le démembrement des activités de ce poste lors des CTL précédents, aboutissant à ce qui avait été évité il y a deux ans, à savoir la fermeture du poste.

2-4 Fermeture de la trésorerie d'Aumale.
L'activité de la trésorerie d'Aumale sera transférée vers le SIP-SIE de Neufchâtel en Bray pour le recouvrement de l'impôt et vers les trésoreries de Neufchâtel en Bray ou de Blangy sur Bresle pour les missions du SPL. Depuis plusieurs mois, ce poste ne fonctionnait qu'avec une chef de poste, assistée par les EDR et les Services d'Appui au Réseau.

La Présidente est en attente des désidérata des ordonnateurs pour répartir les emplois sur les trésoreries. Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont dénoncé ce libre choix…permettant ainsi d'accélérer les restructurations.

La Présidente a rendu hommage aux qualités professionnelles et d'investissement de la chef de poste pour avoir continué d'exercer ses missions dans ces conditions très difficiles.
Le poste ferme quand même !!!

2-5 Fermeture de la trésorerie de Darnétal.
L'activité de la trésorerie SPL de Darnétal est transférée à la trésorerie de Rouen CH pour l'ensemble des missions du secteur hospitalier dans le cadre de la création des GHT (2 emplois) et de la trésorerie de Mesnil Esnard (3 emplois) pour les autres activités du SPL. Là aussi, la DGFIP (par souci d'adaptation) cherche à calquer l'organisation territoriale des structures qu'elles gèrent, dans le cas présent les GHT, d'autant plus quand cela permet des restructurations.

2-6 Transfert de l'activité recouvrement de la trésorerie mixte de Mesnil Esnard vers le SIP de Rouen Est
La Présidente nous a indiqué que la trésorerie de Mesnil Esnard va devenir une trésorerie municipale spécialisée. A la demande des élus **F.O.-DGFiP 76**, la Direction s'est engagée à mettre l'équipe de renfort en appui pour les agents en formation CEPL, au vu des départs dans ce poste.
Le chef de poste de Darnétal viendra en appui au chef de poste de Mesnil-Esnard dans l'attente de sa retraite. A noter que deux emplois seront transférés vers le SIP de Rouen Est.

<u>Pour le poste de Mesnil-Esnard, il y aura donc +3 postes venant de Darnétal mais – 2 postes transférés au SIP de Rouen Est</u>.

2-7 Transfert de l'activité recouvrement de la trésorerie mixte de Bihorel vers le SIP de Rouen Est.
La Présidente nous informe que la mission est transférée mais que les agents restent sur la trésorerie de Bihorel. Cela se traduit par le transfert d'un emploi vers le SIP de Rouen Est.

2-8 Transfert de la gestion de l'EHPAD « Belle étoile » de la trésorerie mixte de Montivilliers vers la trésorerie hospitalière du Havre.
Ce transfert est à la demande du directeur qui gère deux EHPAD ayant vocation à fusionner, et dont l'un est géré par le comptable du CH du Havre. Et cela bien entendu dans le cadre de la mise en place de GHT.

2-9 Fusion des SIP du Havre.
La Présidente nous a confirmé que l'ensemble des emplois seront transférés soit un service qui devrait totaliser **64 emplois** mais ce, bien entendu avant PLF 2019 et sans compter sur l'instauration du Prélèvement A la Source au 1er janvier 2019…. A voir.
Avec le temps, les priorités changent : à une époque, la Direction Générale avait annoncé que les structures à plus de 50 agents n'étaient pas viables. A priori, ce n'est plus le cas.

Concernant la fusion des SIP, tout comme pour les SIE de Rouen, les élus **F.O.-DGFiP 76** ont été surpris de ne pas avoir de plan d'implantation immobilière projetée.

2-10 Fusion du SIE de Rouen Ville et du SIE de Rouen Est.
Il y aura un seul chef de site. Des groupes de travail (GT) seront organisés pour traiter des questions immobilières et organisationnelles. Ils devraient se tenir à la rentrée de septembre.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** sont intervenus pour indiquer que les collègues auraient souhaité des informations avant les vacances scolaires. La Présidente a indiqué que c'était trop tôt et que ses services y travailleraient durant l'été. Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont demandé la transmission des tableaux des tâches comme au SIE du Havre.

2-11 Transfert de l'activité SIE du SIP-SIE de Eu vers le SIE de Dieppe.
La Présidente nous a indiqué qu'il y a largement la place au niveau immobilier pour accueillir les emplois (effectivement avec les nombreuses suppressions d'emplois ces dernières années).
Les collègues de Dieppe ont fait part de leur inquiétude de récupérer des missions sans les agents correspondants.

*****

Après avoir consulté la Direction Générale, la Présidente a soumis au vote le projet de restructuration dans sa globalité et non par restructuration.

Les élus **F.O.-DGFiP 76** ont voté « contre » l'ASR 2019 de la DRFIP 76, conformément à notre positionnement (contre les restructurations).

Rappelons que ne pas émettre de vote dans une instance institutionnelle (CTL / CHS-CT) équivaut juridiquement à une abstention.

Nous sommes «contre», nous votons contre.

La Présidente en a profité pour faire un point sur le déménagement du SIE du Havre. La fusion est opérationnelle depuis le 1er janvier 2018. Cependant, les travaux ne sont toujours pas réalisés.
Ce dernier a pris beaucoup de retard, la direction a souhaité être prudente sur ce site dans les cadres des travaux et des prélèvements. Le service BIL a achevé le dossier technique (devis et mise en concurrence). Les travaux commenceront en septembre.

Pour recevoir nos newletters en direct, vous pouvez vous abonnez :

ici